

CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière du conseil municipal a lieu hier soir sous la présidence du Maire Flower.

Sept-vingt membres étaient présents.

MESSAGE DU MAIRE.

M. le Maire de la Nouvelle-Orléans, le 19 mai 1896.

Les affaires suivantes sont soumises à votre considération et à votre approbation.

- 1. Rapport du Trésorier de la ville pour la semaine finissant le 19 mai 1896.
2. Communication du surintendant de la police relativement aux débits de liquors dans la ville.

3. Communication du Bureau des Commissaires de police annonçant les membres de la commission chargée de conférer avec les propriétaires de la ville relativement à l'appropriation de la propriété pour la seconde moitié de l'année scolaire.

4. Communication de L. Arnaud, recordeur de la sixième cour de police correctionnelle, relativement aux nominations faites dans sa cour.

5. Communication de W. G. Thompson, recordeur de la troisième cour de police correctionnelle, relativement à la nomination des employés de sa cour.

6. Communication de D. S. Gaster, chef de la police, relativement à la nomination de A. C. Renaud pour l'obtention de la moitié du montant d'une amende.

7. Communication de D. S. Gaster, chef de la police, relativement à l'installation de la nouvelle palme de justice d'Alger, relativement à l'obtention de la moitié du montant d'une amende.

8. Communication de D. S. Gaster, chef de la police, relativement à l'obtention de la moitié du montant d'une amende.

9. Communication de D. S. Gaster, chef de la police, relativement à l'obtention de la moitié du montant d'une amende.

10. Communication de D. S. Gaster, chef de la police, relativement à l'obtention de la moitié du montant d'une amende.

11. Communication de D. S. Gaster, chef de la police, relativement à l'obtention de la moitié du montant d'une amende.

12. Communication de D. S. Gaster, chef de la police, relativement à l'obtention de la moitié du montant d'une amende.

13. Communication de D. S. Gaster, chef de la police, relativement à l'obtention de la moitié du montant d'une amende.

14. Nomination d'un comité législatif de cinq membres.

15. Communication de Joseph W. Moses, relativement à la lampe électrique installée à l'angle des rues St Joseph et Kemper.

16. Communication de Memorial Home for Women.

17. Communication de H. J. Monroth, relativement aux doubles portes de la mairie.

18. Communication de R. Lee Edwards, typographe de l'Evening Telegram, au nom des bicyclistes du général, de St. Charles, et autres, relativement à l'éclairage de la route de Half Way à West End.

Respectueusement, WALTER C. FLOWER, Maire.

J'ai été invité de l'élection aux fonctions de secrétaire de la commission des finances de MM. Gaston Cabrio, J. Florio Elliott et Lucas Valero, en remplacement de MM. Florio Elliott, Félix Bergeron et J. P. Alton. Je n'ai pas accepté.

Je dois appeler l'attention du Conseil sur le fait que le montant de 12,250 francs, qui a été versé par l'addition d'une classe de rappel à la dernière ordonnance.

Je vous annonce la nomination de J. Cotton et de J. Fitzpatrick au poste de portiers de la mairie, en remplacement de Frank Farrell et de Robert Taylor, qui avaient négligé de se présenter devant le Conseil.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités, le conseil adopte les mesures suivantes:

Ordonnance financière commençant le département des Edifices, palais, fontaines de bureaux, et T. Fitzwilliams et Cie, \$7,550.

Permutation à Jas. Summerhill et Cie de faire passer un tuyau de leur usine à fleur.

Amendement à l'ordonnance 12048 concernant Chas. Sparks et fils pour le pavage de la rue Laiborne, côté du centre, de la rue du Canal aux Champs Elysées.

Résolution enjoignant au Contrôleur de réduire l'assèchement au nom de Wm Hedges.

Ordonnance pour le pavage des trottoirs de la rue Patton, de la rue Laiborne au Southern Pacific.

Ordonnance pour le pavage des trottoirs de la rue Morgan, de Bonny à La Vergne.

Ordonnance honorifique appropriant \$1,000 du fond de réserve de l'ordonnance numéro 11760 relative à ceux qui ont négligé de payer leurs licences.

Résolution réglant la création des chartes après une certaine durée.

Ordonnance réglant la façon dont les privilèges d'ouvrir des débits de liquors seront accordés.

Ordonnance accordant à la compagnie de chemin de fer Canal et Claiborne le privilège d'adopter la traction électrique.

Après une assez longue discussion, l'ordonnance est votée à l'unanimité.

L'ordonnance relative à la réorganisation des services municipaux vient ensuite de passer et a été adoptée.

Un rapport favorable, M. C. Conolly propose de renvoyer la discussion et le vote final à une séance spéciale, mardi prochain à une heure de l'après-midi.

M. Claiborne s'y oppose et demande la discussion immédiate. Rien n'est décidé.

Après la lecture des ordonnances de M. Flower, M. Britton, Lafay, Dreyfus et autres, ont été adoptés.

La proposition de M. Conolly est adoptée sans voix.

Le renvoi à samedi est repoussé par 15 voix contre 12.

Le conseil a ensuite lu et adopté les amendements adoptés par la commission, par lesquels le montant de nombreux salaires a été augmenté.

Les amendements sont adoptés à une grande majorité.

M. Claiborne est en faveur de distribuer les ordonnances de la semaine de la ville en autant de parties que possible, de ne pas fixer les salaires au mois afin de donner la chance de travailler à l'agent d'hommes que possible.

MEETING FIXÉ À 82 LE PRIX DE LA JOURNÉE

Le meeting sera fixé à 82 le prix de la journée et repoussé par 15 voix contre 12.

EMPRISONNEMENT ILLÉGAL.

M. Frank Dean s'est rendu hier matin au bureau du chef d'office où il a formé une accusation d'emprisonnement illégal contre l'officier de police John N. Viger.

Dean déclare que, ces jours derniers, une querelle s'est élevée à l'angle des rues Villier et Conti entre Eugène Kio et Jake Williams. Comme ce dernier avait également menacé, il est allé trouver l'officier Viger, mais, pour toute réponse, celui-ci le mit en état d'arrestation. Dean a comparu le lendemain devant le recordeur Bezon et a été libéré.

Viger a déjà comparu plusieurs fois devant le Bureau des Commissaires, sous de semblables accusations, mais ces dernières fois il a été libéré sans conditions, voulant attendre celle de la Cour Criminelle.

Après la lecture des affaires nouvelles, le conseil s'ajourne à mardi prochain.

ACCIDENT FATAL.

Vers trois heures et demie hier après-midi, un accident est arrivé à la demeure de M. E. B. Kruttschnitt, rue Première, 1423. Henry Hogan, un jeune nègre au service de M. Kruttschnitt se trouvait dans le jardin, lorsqu'il est tombé sur le pavé d'une hauteur d'environ vingt pieds et s'est fracturé le crâne.

Les secours ont été envoyés aussitôt, mais avant l'arrivée des étudiants, le malheureux avait rendu le dernier soupir.

Après la permission du coroner, le corps a été confié aux soins de M. F. W. Johnson, entrepreneur de pompes funèbres. Hogan demeurait à l'angle des rues Julie et Carondelet, et était âgé de 28 ans.

CHATELAIN.

Port Eads, 19 mai, 6 heures du soir - Vent du sud, temps chaud et ouvert au départ.

Arrivés: Hier soir à sept heures, vapeur anglais Garton, de St Vincent; à la N. O. Elevator, de St. Charles; à la lampe électrique installée à l'angle des rues St Joseph et Kemper.

16. Communication de Memorial Home for Women.

17. Communication de H. J. Monroth, relativement aux doubles portes de la mairie.

18. Communication de R. Lee Edwards, typographe de l'Evening Telegram, au nom des bicyclistes du général, de St. Charles, et autres, relativement à l'éclairage de la route de Half Way à West End.

Respectueusement, WALTER C. FLOWER, Maire.

NOUVELLES A LA MAIN.

Voilà - M. Pigeon, propriétaire de l'établissement de la rue de la République et Claiborne, a porté à la police qu'une femme de couleur, nommée Marie Williams, lui a volé un bracelet, dimanche dernier, à l'angle des rues St. Charles et Claiborne. Les agents de police s'y sont rendus, mais n'ont pu l'arrêter.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Entre trois et quatre heures de la nuit, un tonneau, qui se trouvait dans une rue, a été renversé, et a causé de graves dommages.

Le magasin de Mme M. Devoe, rue Royale, 730, a été visité par un voleur, l'ayant dérobé, en un coup de main, une boîte contenant une somme de \$50.

Bulletin Financier.

Mardi, 19 mai 1896.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Bulletin Commercial.

Mardi, 19 mai 1896.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.

Les valeurs les plus fortes sont de 4 1/2 % au plus.

Le marché est stable.